

Avec pour priorité la lutte contre les inégalités, le Département Accès aux Droits et Développement Social coordonne et met en œuvre des plans d'actions en collaboration avec les acteurs locaux, en recherchant la participation des habitants.

Le département est organisé en 3 pôles :

- Un pôle « Développement Social », composé d'un chef de projet contrat de ville et de 2 agent·es de développement social, chargé notamment de la mise en œuvre du contrat de Ville dans les quartiers classés en géographie prioritaire, et de la préparation de la prochaine génération des contrats de Ville « Quartiers 2030 ». Cette équipe conduit également un programme d'actions de promotion de l'égalité femme-homme et de lutte contre les discriminations ;
- Un pôle « santé » composé de deux Coordonnateurs·ices Santé chargé·es de la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, dans ses volets Prévention / Promotion de la santé et Accès aux Soins, dans un contexte de préparation de l'ouverture d'un centre de santé municipal ;
- Un pôle « insertion » mis en œuvre par Une Maison de l'Information sur l'Emploi et la Formation, composée de 6 agents, chargée de mettre en œuvre la politique publique d'insertion de la collectivité, et d'accompagner les publics dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Un·e chef·fe de projet rattaché·e au responsable de service assurant une mission transversale « Accès aux Droits et Lutte contre le non-recours » vient compléter cette équipe.

Dans le cadre d'une reconstitution de l'équipe et du lancement de nouveaux projets, la Ville recrute :

- Un·e Responsable du DADD
- Un·e agent·e de développement social, dont le territoire d'intervention prioritaire sera situé au Château Blanc,
- Un·e coordinateur·rice santé chargé·e des volets Prévention/Promotion de la Santé et de la mise en œuvre de l'Atelier Santé Ville dans les quartiers situés en géographie prioritaire,
- Un·e coordinateur·rice santé chargé·e de développer le volet Santé Mentale du Contrat Local de Santé, et son volet « Accès aux Soins » avec notamment la conduite du projet d'ouverture d'un centre de santé municipal, et à terme son pilotage
- Un·e chef·fe de projet « Accès aux Droits »
- Un·e conseiller·e en Insertion Professionnelle

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com **ou sur** saintetiennedurouvray.fr

Un·e conseiller·e en insertion professionnelle

Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

Réf. CIPLY-032023

Missions principales

- Accueille et accompagne les usagers de l'équipement dans l'élaboration d'un parcours favorisant le recours au droit commun et leur employabilité.
- Assure un accompagnement individualisé des personnes qu'il-elle reçoit: évalue les situations individuelles et mobilise les personnes ressources pour la construction du parcours de retour à l'emploi
- Anime des ateliers collectifs de recherche d'emploi et des réunions d'informations mobilisant les ressources du territoire (Pôle emploi, associations, organismes de formation, etc).
- Assure le suivi des clauses d'insertion sociale : Aide à la définition des besoins avec les entreprises attributaires, repère les publics éligibles, assure leur suivi en mission et prépare leur poursuite de parcours.

Profil

- Diplômé·e d'un Bac + 2/3 dans le domaine de l'insertion, vous disposez d'une **expérience sur un poste similaire et de solides connaissances de l'environnement réglementaire et des acteurs de l'insertion professionnelle, de la formation et de l'emploi**
- Vous maîtrisez les techniques d'élaboration de projet professionnel et de recherche d'emploi
- Vous disposez de réelles qualités relationnelles et d'un grand sens de l'écoute
- Vous avez des qualités d'analyse et de synthèse et une capacité à travailler en équipe
- Vous maîtrisez les techniques d'animation collective
- Vous faites preuve de discrétion professionnelle et disposez d'un réel sens du Service Public

Conditions d'exercice : vous travaillez du lundi au vendredi sur un cycle de travail de 37h/semaine ouvrant droit à 12 jours de RTT et 2 jours de sujétions.

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Date limite de dépôt des candidatures : 16 juin 2023

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr